

CHALLENGES

DU COMITE

2024 / 2025

REGLEMENT



F.S.G.T.
Hauts de France
Challenges
Athlétisme



Par le Collectif « Challenge Athlétisme » du comité du Nord FSGT

Informations

A NOTER

Le challenge est organisé et géré par le Comité du Nord avec le soutien de la commission

Une fiche d'inscription au calendrier FSGT a été mise en place dans laquelle vous pourrez demander à intégrer le challenge. (CF site www.fsgtnord.org)

Une course FSGT est une course faisant la publicité F.S.G.T et utilisant les catégories d'âge de la F.S.G.T. dans son règlement initial

Le club ne respectant pas le règlement annulera les points de l'ensemble des coureurs
Un coureur ne courant pas sa catégorie ou à une course « interdite » pour son âge ne se verra pas attribuer les points prévus

Pour savoir si la course est au challenge, il suffit de regarder si elle est estampillée du logo « CHALLENGES »

**Délaï d'inscription
d'une course au Challenge
15 mai 2025**

Après cette date, votre manifestation sera au calendrier FSGT mais ne fera plus partie du challenge

Un Calendrier Hivernal puis un Calendrier Estival seront envoyés aux clubs
consultable sur : <https://www.fsgtnord.org/athletisme/calendrier/> et sur <https://www.facebook.com/FSGTnord>

RECOMPENSES INDIVIDUELLES & CLUBS

Les Classements Individuels par Challenge

Moins de 30 dans la catégorie : 1^{er} Carte Cadeau de 40 €

Plus de 30 dans la catégorie : 1^{er} Carte Cadeau de 40 € - 2^{ème} Carte Cadeau de 20 €

Les Catégorie d'âges

MiniPouss / Moustiques / Poussins / Benjamins / Minimes / Cadets & Juniors / Seniors 1 / Seniors 2 / Vétérans 1 & 2 / Vétérans 3 Masculins / Vétérans 4 & 5 Masc. / Vétérans 3,4 & 5 Fem. / Vétérans 6,7 & 8 / Marche

Récompenses clubs par Challenge

4 clubs récompensés pour 2024/2025

1^{er} 400 € - 2^{ème} 300 € - 3^{ème} 200 € - 4^{ème} 100 €





Être licencié au jour de la course

Les Challenges « ATHLETES »



PARTICIPATION

Catégories :

les Vétérans 4 & 5 seront confondues

Valorisation de la Piste :

75 pts ou lieu de 50 pts pour la participation

Valorisation des championnats

Départementaux & régionaux :

250 points de participation

Valorisation des championnats Nationaux :

150 points de participation

sous réserve d'avoir fait le Départemental ou le Régional

et valable sur 1 seul Championnat de France,

Les autres participations aux fédéraux seront comptées

comme une course classique.

PERFORMANCE

Les points de participation ne s'additionnent plus aux points performance

Valorisation des championnats

Départementaux & régionaux :

x 2 de points de performance

Valorisation des championnats Nationaux :

x 2 de points de performance

sous réserve d'avoir fait le Départemental ou le Régional et valable sur 1 seul Championnat de France

Les autres participations aux fédéraux seront comptées

comme une course classique.

Attention : Toute course réunissant moins de 8 athlètes d'une même catégorie d'âge récompensée au challenge, les points seront attribués d'après le scratch de la dite course

Les Challenges « CLUBS »

PARTICIPATION

Valorisation des championnats

Départementaux & régionaux :

2500 points de participation

Valorisation des championnats Nationaux :

1500 points de participation

sous réserve d'avoir fait le Départemental ou le Régional et valable sur 1 seul Championnat de France

Les autres participations aux fédéraux seront comptées

comme une course classique.

Ajout d'un échelon pour le bonus effectifs:

x 3 à partir du 30ème athlète

Bonus participation clubs - activité du Comité

VIVICCITA

Cf : tableau challenge club

PERFORMANCE

Uniquement l'addition des points performance de ses athlètes

Les Challenges « Athlètes »



Pour être éligible à une récompense, il faut avoir participé à au moins 5 manifestations F.S.G.T.

Challenge « Participation »

Décompte des points

Participation à une manifestation F.S.G.T.	50 pts
Participation à une « Piste »	75 pts
Participation à un Championnat Départemental / Régional	250 pts
Participation à un Championnat de France*	150 pts*

*Sous réserve d'avoir participé aux championnats Départementaux et Régionaux (cf. : règlement fédéral athlétisme) et 1 seule fois par saison

Catégorie d'âges (ci-dessous)

MiniPouss / Poussins / Benjamins / Minimes /
Cadets & Juniors / Seniors 1 / Seniors 2 /
Vétérans 1 & 2 / Vétérans 3 / Vétérans 4 & 5 / Vétérans 6,7 & 8
(confondus) / Marche (confondu)

En cas d'égalité

Les athlètes seront départagés selon les critères suivants
Critère 1 : Participation aux Championnats Départ. / Rég.
Critère 2 : Variété des disciplines (Cross / Route / Piste)
Critère 3 : Nombre de Km de déplacement fait dans son année

Challenge « Performance »

Total des points du Challenge «Performance »

Décompte des points

1 ^{er}	100 pts	11 ^{ème} à 20 ^{ème}	50 pts
2 ^{ème}	95 pts	21 ^{ème} à 30 ^{ème}	45 pts
3 ^{ème}	90 pts	31 ^{ème} à 40 ^{ème}	40 pts
4 ^{ème}	85 pts	41 ^{ème} à 50 ^{ème}	35 pts
5 ^{ème}	80 pts	51 ^{ème} à 75 ^{ème}	25 pts
6 ^{ème}	75 pts	76 ^{ème} à 100 ^{ème}	20 pts
7 ^{ème}	70 pts	101 ^{ème} à 125 ^{ème}	15 pts
8 ^{ème}	65 pts	126 ^{ème} à 150 ^{ème}	10 pts
9 ^{ème}	60 pts	151 ^{ème} à 200 ^{ème}	5 pts
10 ^{ème}	55 pts	201 ^{ème} à 250 ^{ème}	1 pts

Pour les manifestations sur Piste, la meilleure épreuve sera prise en compte (pas de cumul d'épreuves)

Attention toute course réunissant moins de 10 athlètes, les points seront attribués d'après le scratch de la dite course

En cas d'égalité

Les athlètes seront départagés selon les critères suivants
Critère 1 : Participation aux Championnats Départ. / Rég.
Critère 2 : Points lors des Championnats Départ. / Rég.
Critère 3 : Variété des disciplines (Cross / Route / Piste)
Critère 3 : Nombre de Km de déplacement fait dans son année
Critère 4 : Nombre de Km de déplacement fait dans son année

Les Challenges « Clubs »



Pour être éligible à une récompense, il faut avoir participé à au moins 5 manifestations F.S.G.T.

Challenge « Participation »

Décompte des points

Participation à une manifestation F.S.G.T.	500 pts
Participation à un Championnat Départ. / Rég.	2500 pts
Participation à un Championnat de France*	1500 pts*
VIVICCITA sous l'égide du Comité du Nord *Uniquement participation Clubs	Bonus selon participation/licenciés clubs 0% - 0 points De 1% à 10% - 100 pts De 11% à 25% - 250 pts De 26% à 50% - 500 pts De 51% à 75% - 750 pts De 76% à 100% - 1 000pts

Bonus Effectifs (sur le nombre de présents)

À partir du 6 ^{ème} Athlète	Total « Participation » x 1,5
À partir du 11 ^{ème} Athlète	Total « Participation » x 2
À partir du 20 ^{ème} Athlète	Total « Participation » x 2,5
À partir du 30 ^{ème} Athlète	Total « Participation » x 3

Forfaits Organisation / Officiels

Forfait Manifestation * J'organise une Manifestation	1000 pts*
Forfait Marche * Je programme une Marche à ma manifestation	+ 250 pts*
Forfait Officiel ** Championnats Dept./Rég. Fournir les Officiels selon règlement	1000 pts**

* Valable 1 seule fois par saison

** Valable pour les championnats Cross

En cas d'égalité

Les clubs seront départagés selon les critères suivants

Critère 1 : Participation aux Championnats Départ. / Rég.

Critère 2 : Variété des disciplines (Cross / Route / Piste)

Critère 3 : Nombre de Km de déplacement fait dans son année

Challenge « Performance »

Total des points du Challenge « Performance » des athlètes du club

En cas d'égalité

Les clubs seront départagés selon les critères suivants

Critère 1 : Participation aux Championnats Départ. / Rég.

Critère 2 : Points lors des Championnats Départ. / Rég.

Critère 3 : Variété des disciplines (Cross / Route / Piste)

Critère 3 : Nombre de Km de déplacement fait dans son année